ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967



Louis SALLÉ
Député du Loiret
Maire d'Olivet
Membre de la Comm'ssion des Finances
Rapporteur du Budget du Tourisme
Secrétaire de la Commission de Contrôle de la circulation monétaire



François CASSEGRAIN
Commerçant
Conseiller Municipal d'Orléans

DÉPARTEMENT DU LOIRET

Circonscription d'ORLÉANS-OUEST

Comité d'Action pour la Ve République

U. N. R. - U. D. T.



Chères Électrices, Chers Electeurs,

Dimanche dernier, en m'accordant **20.792** voix, c'est à dire **7.048** de plus qu'au premier tour des élections législatives de Novembre 1962, vous m'avez renouvelé votre confiance et vous avez clairement manifesté votre volonté de m'envoyer à nouveau siéger au Parlement pour vous y représenter.

Avec mon ami **François CASSEGRAIN** nous vous en remercions de tout cœur.

En me plaçant largement en tête de tous les candidats, vous m'avez également désigné comme étant le seul capable de barrer la route au Front populaire. Je devance en effet de **9.843** voix le candidat du Parti Communiste et de **10.891** voix le candidat de la F.G.D.S., qui arrivent respectivement en 2e et 3e position, alors que M. Gabelle, avec **9.644** voix, prend la dernière place.

Face au danger qui nous menace

Pour assurer la défaite du Front Populaire

Pour confirmer la Victoire de la Ve République

Votez et faites voter

Louis SALLÉ

Pour la Paix, la Prospérité et le Progrès

Louis SALLÉ
Député du Loiret.
Maire d'Olivet.
François CASSEGRAIN
Suppléant éventuel.

Vive le Département du Loiret
Vive la République
Vive la France

MAJORITÉ - STABILITÉ - EFFICACITÉ

Vu le Candidat,

Imp. Pap. Cent. Orléanaise